



BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

Estimation du coût d'une promesse électorale

Hausse de la Prestation canadienne pour les personnes handicapées

19 avril 2025

Faire passer le montant maximal de la Prestation canadienne pour les personnes handicapées de 2 400 \$ à 4 800 \$ par année à compter du 1er juin 2025. Le montant maximal demeurera indexé en fonction de l'indice des prix à la consommation.

Coût de la mesure proposée

Exercice financier	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Total
Coût total	1 061	1 370	1 508	1 632	1 761	7 332
Millions de dollars						

Notes

- Les estimations sont présentées selon la méthode de comptabilité d'exercice, telles qu'elles figureraient dans le budget et les comptes publics.
- Un nombre positif indique une détérioration du solde budgétaire (en raison d'une baisse des revenus ou d'une augmentation des charges). Un nombre négatif indique une amélioration du solde budgétaire (en raison d'une hausse des revenus ou d'une baisse des charges).
- Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Estimation et méthode de projection

Le DPB a utilisé son modèle de la Prestation canadienne pour les personnes handicapées (PCPH) pour estimer les prestations futures selon le programme actuel et avec l'augmentation proposée. Il a obtenu le coût total de la mesure proposée en calculant la différence entre les deux prévisions.

Dans son modèle de la PCPH, le DPB a utilisé les données de l'Enquête canadienne sur l'incapacité (2017) de Statistique Canada et les données à jour de l'Agence du revenu du Canada (ARC) sur les certificats pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH) pour prévoir le taux d'utilisation de la PCPH.

L'Enquête canadienne sur l'incapacité était liée aux données sur le revenu du formulaire T1FF de 2017, qui ont été combinées pour déterminer le montant de la réduction pour chaque bénéficiaire. La Base de données et Modèle de simulation de politiques sociales (BD/MSPS) de Statistique Canada et la prévision de référence du DPB quant au coût des propositions électorales ont servi à estimer la croissance du revenu et l'inflation¹. Le taux de croissance historique du nombre de personnes ayant un certificat pour le CIPH a servi à prévoir la hausse du taux d'utilisation durant les années à venir.

Sources de l'incertitude

Les principales sources d'incertitude sont liées aux données et hypothèses relatives à l'utilisation de la PCPH, ainsi qu'à la croissance du taux d'utilisation de la PCPH durant la période visée. Il y a aussi de l'incertitude quant aux prévisions touchant le revenu, la gravité des limitations et l'inflation.

Sources des données

Statistiques sur la gravité des limitations, les certificats pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH) et l'utilisation

Statistique Canada, Enquête canadienne sur l'invalidité (2017), [Statistiques sur le crédit d'impôt pour personnes handicapées](#), réponse de l'ARC à la demande de renseignements no IR0769 du DPB

Données sur le revenu et prévisions en matière de revenu

Statistique Canada, BD/MSPS, prévision de référence du DPB quant au coût des mesures proposées pendant la campagne électorale, fichier des familles T1 (2017)

IPC

Prévision de référence du DPB quant au coût des propositions électorales

1. Cette analyse repose sur la Base de données et Modèle de simulation de politiques sociales (BD/MSPS) de Statistique Canada. Les hypothèses et les calculs qui sous-tendent les résultats de la simulation de la BD/MSPS ont été préparés par le Bureau du directeur parlementaire du budget, qui accepte toute responsabilité pour l'utilisation et l'interprétation de ces données.